

d'aoust mil six cent quatre vingt quatre pour luy servir à ce que de raison.
Sousigné

E. EVRARD ”

* * *

Entre les localités mentionnées dans les actes que l'on vient de lire, Louze, Pizieux, René, Beaumont, Sonnois (aujourd'hui, on écrit Saonois), se trouvent dans le département de la Sarthe, ancienne province du Maine. Avec ces renseignements quelque chercheur pourra peut-être retrouver trace de la famille de notre seigneur canadien, en France.

E.-Z. MASSICOTTE

Jean Leger de la Grange

Il a déjà été longuement question de Jean Léger de la Grange dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXIV, pp. 33 et seq.

Un acte de Chambalon, notaire à Québec, du 30 juin 1701, nous permet de compléter les renseignements que nous avons donnés sur cet habile marin.

Nous avons écrit : "Le 4 novembre 1700, les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie chargeaient M Léger de la Grange d'aller *commander* les navires de la Cie en France."

Il aurait été plus exact de dire que M. de la Grange était chargé d'aller prendre le commandement des navires qui étaient alors en France.

En 1702 et 1703, avons-nous aussi écrit, M. de la Grange commandait *l'Atalante*. Il avait reçu le commandement de ce vaisseau dès le printemps de 1701.

Le 30 juin 1701, *l'Atalante* était en rade de Québec et il était commandé par M. de la Grange. Ce jour-là, les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie faisaient l'engagement de vingt engagés et ceux-ci s'engageaient à partir pour les postes de la baie du Nord (baie d'Hudson) "sur le navire du Roy (prêté à la Cie) *l'Atalante* commandé par le sieur Jean de la Grange, **présentement en la rade de cette ville.**"